

## «Ecoutez-nous!»

**Les fonctionnaires et enseignants du canton veulent être entendus notamment sur des améliorations salariales. Ils ont voté samedi une résolution à l'unanimité.**

Les fonctionnaires et enseignants valaisans sont déterminés à préserver leurs acquis et demandent également une amélioration de leurs salaires. Ils l'ont fait savoir lors de l'assemblée générale de la Fédération des magistrats, enseignants et fonctionnaires de l'Etat du Valais (FMEF), qui s'est tenue au collège des Creusets, à Sion. Cette assemblée a réuni quelque 240 délégués de 13 associations représentant 7500 fonctionnaires et enseignants valaisans.

### Résolution à l'unanimité

Le nouveau secrétaire général de la FMEF Michel Perruchoud (qui est en poste depuis cent jours) a rappelé que durant les quinze dernières années, les économies dans le domaine du personnel de l'Etat du Valais approchaient les 600 millions de francs, dont plus de la moitié par le renchérissement non accordé et par les reports sur le 13<sup>e</sup> salaire. «Concrètement, il s'agit d'une perte de 3.85% sur les salaires non indexés», a précisé le secrétaire général. Les délégués ont donc voté à l'unanimité une résolution qui «découle logiquement de la hauteur des économies réalisées et consenties par la fonction publique en période de crise budgétaire et des engagements pris par le Conseil d'Etat à rétablir la situation antérieure une fois l'équilibre budgétaire retrouvé.» La résolution concerne le budget 2005 présenté par le Conseil d'Etat mais qui doit encore passer devant le Grand Conseil. Elle réclame la pleine compensation du renchérissement (point accordé par le Conseil d'Etat), le rattrapage du renchérissement cédé en temps de crise à hauteur de 1.85% ainsi que la hausse du coefficient de progression salariale à 1.2 (le Conseil d'Etat maintient ce coefficient à 1 dans le projet de budget 2005). La résolution demande encore «une dotation suffisante en personnel (on notera qu'il n'y a pas de nouveaux postes prévus au budget 2005 par le Conseil d'Etat sauf des postes d'auxiliaires) et elle demande aussi le «relèvement des salaires initiaux», alors que les reclassifications salariales sont actuellement suspendues par le Conseil d'Etat. Le chef des finances et conseiller d'Etat Wilhelm Schnyder – qui a subi un feu roulant de critiques – a répondu sur ce point que les reclassifications n'étaient pas possibles pour l'instant mais que le Conseil d'Etat ne «ferait pas traîner ces demandes de reclassification durant des années.» Il a ajouté: «Actuellement, il est plus important de conserver des postes que de reclassifier.»

### Mobilisation

Le secrétaire général de la FMEF a demandé à l'employeur Etat du Valais de donner le ton aux négociations salariales en cours dans le secteur privé, d'être optimiste et de tenir compte de la reprise économique. Le grand argentier du canton lui a répondu que le marché du travail en Valais restait volatile et qu'il n'était pas aussi optimiste sur l'économie quand il voyait ce qui était par exemple arrivé à l'usine Scintilla dans le Haut-Valais et ce qui risquait d'arriver avec les usines valaisannes d'Alcan... Il a parlé aussi des économies fédérales, du double frein aux dépenses et à l'endettement voté par le peuple valaisan et que le Conseil d'Etat est obligé d'appliquer, du fait qu'en 2005 la masse salariale de l'Etat du Valais augmentera tout de même de 10 millions de francs sans création de nouveaux postes, du maintien du versement par le canton des indemnités en capital pour les départs à la retraite anticipée, etc.

La résolution votée samedi est aussi un soutien de la FMEF à la journée nationale du 23 septembre en faveur du maintien des services publics (les membres de la FMEF sont invités à venir sur la place de la Planta dès 17h30). Sont par ailleurs entrés au comité de la FMEF Jean-Claude Savoy (par interim pour la SPVal) et Jean-Philippe Lonfat (pour l'Aveco). **Vincent Pellegrini**

